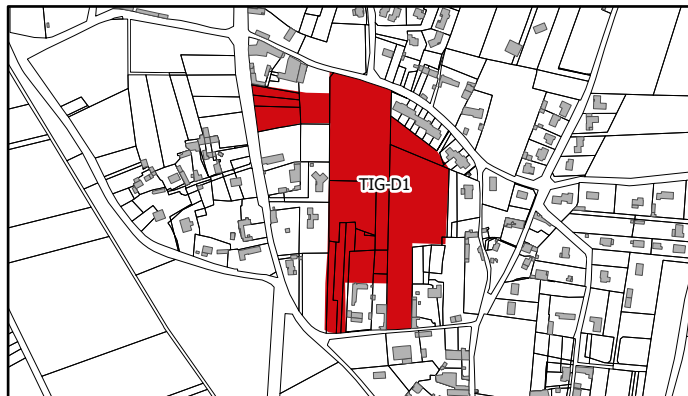


Localisation

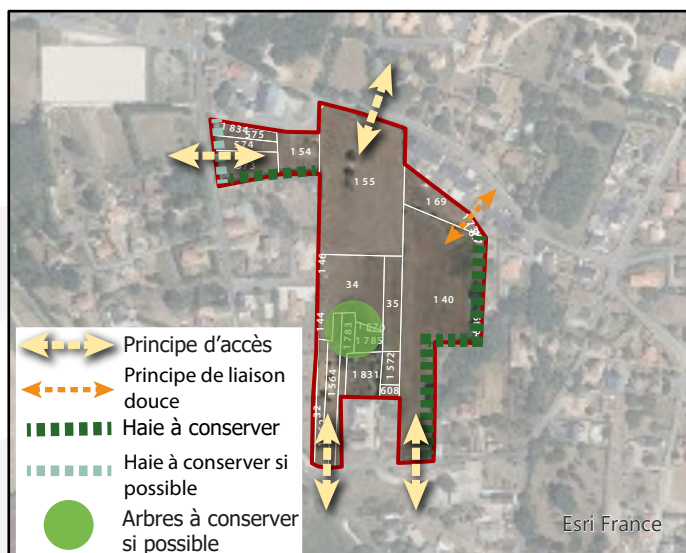


État des lieux



- Localisation du secteur au nord du bourg de la commune
- Secteur situé au sein d'un tissu urbain discontinu
- Présence de jardins et prairies pâturées
- Parties nord et sud du secteur incluses dans un périmètre de 100m autour d'une exploitation agricole
- Présence de haies buissonnantes et d'arbres
- Présence d'une ligne électrique traversant le centre du secteur
- Terrain présentant des accès par la voie publique au sud, au nord et au nord-est du secteur

Principes d'Aménagement



- Des accès seront créés au sud depuis la rue du parc, au nord depuis la rue de la garenne et au nord-ouest depuis la rue des grouas
- La liaison douce présente au nord-est du site sera à préserver et valoriser
- Les haies présentes à l'est ainsi qu'une partie de la haie à l'ouest seront à conserver
- La haie à l'ouest et les arbres remarquables présents sur le site seront à conserver dans la mesure du possible en raison de l'accessibilité et des déplacements internes au site
- L'implantation des constructions devra tenir compte des formes urbaines et de l'organisation du bâti du quartier environnant
- L'aménagement de ce secteur se fera par tranches successives, de telle sorte que celles-ci ne compromettent pas l'aménagement futur du reste de la zone

Programmation

Densité minimum de logements: 18 logements/ha

Surface: 3,64 Ha

Pourcentage minimal de logement social: 20 %